

MAGAZINE
HORS-SÉRIE
MAI 2023

SÉCHERESSE

Ensemble
pour éviter le pire



SÉCHERESSE

INFOGRAPHIES

CHIFFRES-CLÉS



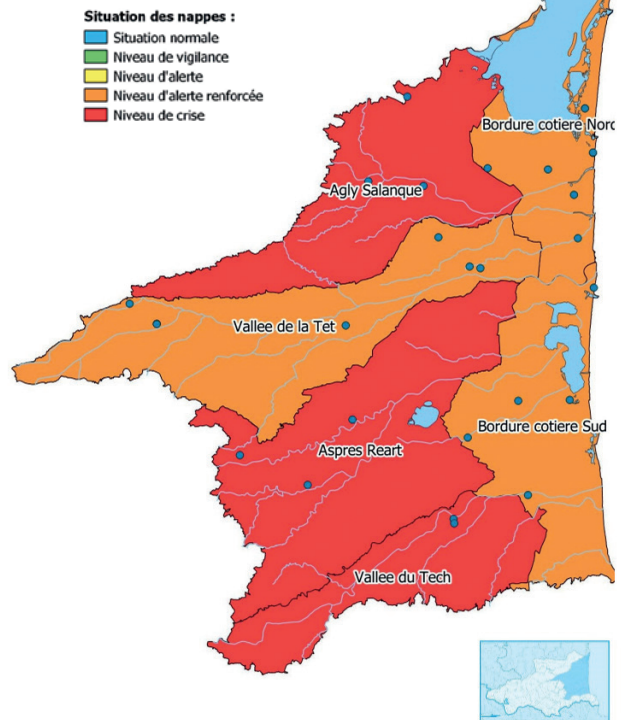
La sécheresse des sols et le débit du Tech sont extrêmement inquiétants

Évolution démographique et étalement urbain dans les PO

(source : insee)

	1968	2019
Population	281 976	479 979
Densité moyenne hab/km ²	68,5	116,6
Ensemble des habitations	123 906	355 661

Carte de l'état des nappes du département



(Source : Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon)

4 le nombre de communes qui ont déjà connu des ruptures d'eau potable au printemps, d'autres pourraient suivre cet été

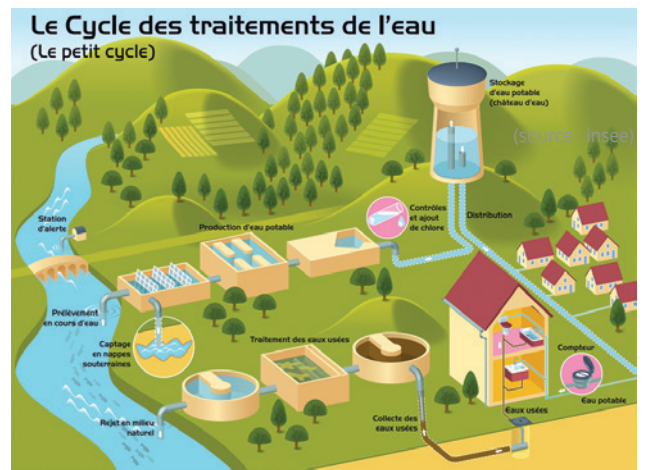
400 mm

Le manque de pluies à Céret. Sur la période septembre 2022-avril 2023, il est tombé 231,5 mm contre 629,7 mm en moyenne en temps normal.

148 L

C'est le nombre de litres d'eau utilisés en moyenne par un Français en une journée. En 1975, c'était 106 L.

90% l'étendue de la sécheresse des sols à l'échelle du département



édito

SÉCHERESSE

ÉCONOMISONS L'EAU

Ce magazine d'information est un numéro spécial entièrement dédié à la sécheresse qui nous touche actuellement. **L'objectif : mettre en perspectives le phénomène qui se joue sous nos yeux pour en comprendre les aspects directs et indirects.** Que disent les scientifiques et professionnels ? Que montrent les données qui leur parviennent ? Quel impact sur notre eau potable et notre vie quotidienne ? Quelles conséquences sur l'agriculture ? Sur notre canal d'arrosage ? Pour nos forêts et paysages ? Sur le risque incendie ? Autant de questions que nous nous posons tous et auxquelles nous essayons, ici, d'apporter de premières réponses.



Nous vivons une période historique. Il ne faut en aucun cas dramatiser, mais chacun doit prendre conscience de ce qui est en train de se jouer. Les scientifiques de Météo France le disent : on entre dans l'inconnu. Dans l'immédiat, l'objectif premier est de tout faire pour passer l'été avec de l'eau potable au robinet, sauver l'agriculture, pouvoir se protéger des incendies. Ensuite, nous devons tous ensemble regarder plus loin pour mieux nous organiser face au changement climatique plus rapide que prévu et aux sécheresses qui risquent de se multiplier.

Dans les années à venir il va falloir changer la gestion de la ressource en eau et changer nos habitudes. Nous devons nous adapter avant d'être dans une crise plus grave. Il faut réduire nos consommations d'eau : Il faut chercher et trouver des solutions.

Concrètement, à Céret, nous avons donc décidé au niveau municipal, en application de et en complément de l'arrêté préfectoral (entré en vigueur le 10 mai jusqu'au 13 juin minimum : voir pages 6-7), la mise en place de mesures immédiates :

- ▶ Pas d'arrosage des espaces verts, fin des jardinières et installation future de jardins secs, fermeture de tous les points d'eau et fontaines ainsi que de la potence de Nogarède, contrôles de la potence de Tech Oulrich à usage strict de traitements agricoles
- ▶ Décision d'ouverture de la Piscine municipale pour cet été qui devra être confirmée en fonction de la situation au 13 juin telle qu'elle sera fixée par arrêté préfectoral, idem pour la Féria qui nécessite des dizaines de m³ d'eau tous les matins pour le lavage des rues : sauf aggravation importante de la situation météo et prescriptions plus drastiques de l'arrêté préfectoral à venir, nous pourrons profiter cet été de la piscine et de la féria.

- ▶ Mise en place d'un plan d'urgence en cas de rupture d'eau potable par adaptation du Plan communal de sauvegarde (PCS) et du Document d'information sur les risques majeurs (DICRIM).
- ▶ Conformément à ce qu'autorise l'arrêté préfectoral, et dans le cadre défini de cet arrêté, j'ai pris un arrêté autorisant l'arrosage des potagers vivriers des particuliers les lundi et jeudi de 21h à 23h.
- ▶ Par ailleurs, les travaux déjà engagés de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable, de traitement et recyclage des eaux usées pour utilisation d'irrigation, de végétalisation des espaces publics, de protection contre la chaleur des bâtiments publics, notamment les cours d'école, vont continuer et s'accélérer ;

La situation que nous vivons évolue et continuera d'évoluer tout l'été selon la météo. Nous vous tiendrons informés au mieux. Le site internet de la ville de Céret (www.ceret.fr) est mis à jour aussi régulièrement que nécessaire et toutes les informations concernant la sécheresse y sont publiées.

Je compte sur l'engagement pour la sobriété et le civisme de toutes et tous.

Michel Coste
Maire

FLORENCE VAYSSE, MÉTÉOROLOGUE

“La sécheresse des sols va devenir récurrente”



Référente territoriale Languedoc et Roussillon pour Météo France, Florence Vaysse présente la situation hydro-météorologique en cours et l'état des sols sur les Pyrénées-Orientales.



La sécheresse extrême des P-O photographiée depuis l'espace par le satellite Sentinel-2 de la mission Copernicus

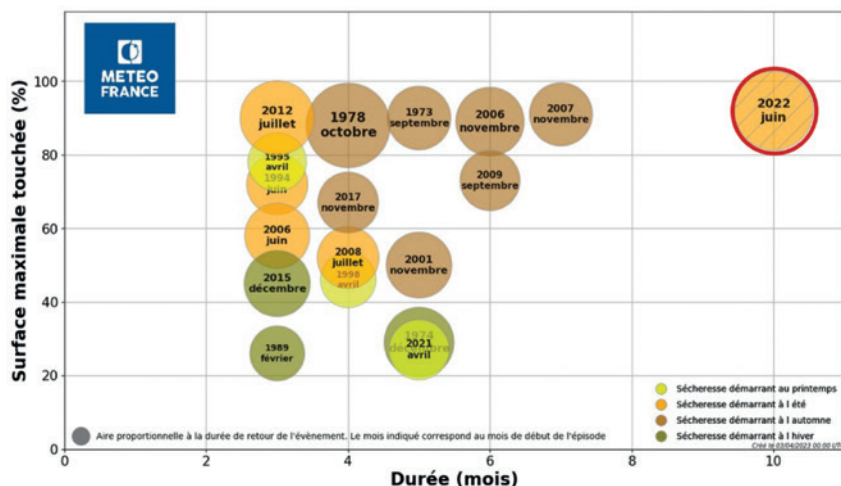


Elle s'excuse d'entrée - et plusieurs fois - parce que le discours qu'elle s'apprête à tenir n'est pas très réjouissant. Puis Florence Vaysse entre dans le vif du sujet avec une présentation claire et pédagogique. Devant la météorologue, les relevés défilent, les courbes et les diagrammes aussi.

“On observe un déficit pluviométrique pour la 3^e année consécutive. Les pluies sont déficitaires chaque mois. Et rien que sur la période septembre 2022 - avril 2023 pour la station de Céret, c'est un manque de 400 mm qui a été observé”.

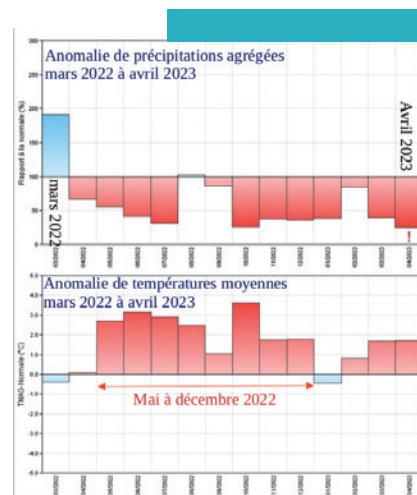
En plus du manque de pluies, c'est le déficit de neige qui est inquiétant. Le manteau neigeux sur les sommets du Haut-Vallespir étant inexistant ou presque. “Il n'y a pas de stock de neige cette année. Il n'y a plus de réserves depuis début avril alors qu'habituellement jusqu'à fin mai les sommets sont enneigés. D'ordinaire, c'est la fonte de ce manteau neigeux qui alimente les rivières au printemps”.

“Enfin, dernier impact mesurable et très concret : la sécheresse des sols. On est sur un record, c'est une situation jamais vue. De par sa durée : il s'agit de la plus longue sécheresse observée avec 10 mois consécutifs (depuis juin 2022) ; ainsi que de par son étendue : 90% du département est impacté”.



Futur délicat

Florence Vaysse prend une petite pause. Le temps pour son auditoire d'encaisser les informations. Et puis elle en vient aux projections futures. “Les régions méditerranéennes sont un hotspot : c'est-à-dire que les différentes études montrent un consensus scientifique. On va vers plus chaud et plus sec. La sécheresse des sols va devenir récurrente. On peut dire que 2022 sera l'équivalent d'une année moyenne à l'horizon 2055-2065”.



POUR ALLER PLUS LOIN

Météo France propose un site en accès libre compilant données et informations locales : www.meteofrance.com/climathd

JOAN BECAT, GÉOGRAPHE

“Il faut accepter ce qui se passe et s’y adapter”



Géographe et professeur honoraire à l’université de Perpignan, Joan Becat décrypte les évolutions qui ont conduit à la situation que nous connaissons aujourd’hui et comment nous devons y faire face demain. Interview.



Comment s’explique la vulnérabilité de notre département ?

Les comportements ont complètement changé au cours des dernières décennies. La démographie a évolué avec une hausse rapide du nombre de personnes sur le même territoire ; et en parallèle, des changements profonds sont apparus concernant l’usage de l’eau. A ce niveau-là, dans le département, il s’est fait tout et n’importe quoi. Par exemple sur les forages dont une bonne partie sont illégaux et non comptabilisés. Mais bien qu’illégaux, ces situations sont acquises et on ne peut changer radicalement les pratiques du jour au lendemain sans que cela ne heurte beaucoup de monde.

Il en va de même sur la question de l’étalement urbain et des lotissements avec les maisons individuelles et les piscines privées. Partout dans le département leur nombre a explosé. C’est d’ailleurs le cas à Céret : à l’échelle de la ville, on dépasse les 400 piscines privées ! En peu de temps, la piscine est devenue une nécessité nouvelle. C’est quelque chose qui est à la fois superflu et qui ne l’est pas. Il n’est donc pas question de les interdire mais il faudra régulariser et limiter leur développement parce que ces bassins sont remplis en grande majorité avec de l’eau potable. A l’échelle du département, on estime leur nombre à près de 20 000 ! Or on doit changer profondément les usages et réestimer les nécessités. La plaine du Roussillon est en train de pomper dans la nappe du pliocène, laquelle a mis des millions d’années à se charger. Quand est-ce qu’on va la recharger si on la vide ?

Quelles sont les particularités que vous avez observées autour de la vallée du Tech ?

La partie haute du Vallespir est habituée à avoir beaucoup d’humidité. Mais à présent les choses changent. On s’est aperçu cette année que le Tech pouvait - non pas tarir - mais diminuer très fortement. Le débit du Tech, qui jusqu’à présent était suffisant, ne l’est plus pour alimenter tous les usages. Il va forcément y avoir des tensions autour de la gestion et des quantités d’eau prélevées. Jusqu’à présent il n’y avait pas de problèmes majeurs. Maintenant il va y en avoir.

NOUS DEVONS PROFONDÉMENT CHANGER LES USAGES

Pour le Vallespir, la question des réserves d’eau va se poser, comme elle s’est posée pour la Têt (avec le barrage de Vinça) et pour l’Agly (barrage de Caramany). Le débat autour de la création d’une ou diverses réserves sur le Tech va ressurgir. Alors on ne parle pas ici de mégabassines, mais de barrages et retenues. C’est une possibilité qui peut être débattue. Cela changerait toutefois le paysage et les habitudes. Et si vous faites un barrage, il faut se poser la question des inondations. Avec un épisode extrême, le barrage serait plein de terre et de roches en peu de temps car le Tech est le fleuve le plus violent du département et celui qui transporte le plus de matériaux. C’est aussi un fleuve qui réagit très rapidement : en cas de fortes pluies, le temps de réponse

est d’environ 1h avant que l’eau ne monte. Les possibilités sont donc limitées. Mais comme toujours : il n’y a pas une grande solution évidente, il y a en a diverses.

Vous évoquez les inondations : est-ce le pendant à venir de la sécheresse actuelle ?

L’évolution du climat accentue les extrêmes : les sécheresses mais aussi les grandes pluies et donc les inondations.

Dans les années à venir, on verra à l’automne de grandes précipitations. On pourrait revivre des événements comme l’aiguat de 1940. Il était alors tombé 1,50 m en trois jours. Cela se reproduira, les témoignages historiques les montrent : les grandes crues sont séculaires, centennales. Avec le changement climatique, la fréquence de ce type d’épisode augmentera. La sécheresse pose donc la question des économies d’eau mais aussi - et très sérieusement - du risque de grandes inondations.

Malheureusement la nature humaine est ainsi faite : il faut de grandes catastrophes, comme des incendies, des tremblements de terre ou des sécheresses pour que les choses changent réellement. Les scientifiques alertent depuis des années mais la prise de conscience est tardive. En cela, cette crise est à la fois dramatique et salutaire. Elle fait toucher du doigt à tout le monde et aux autorités le problème concret à régler. On doit désormais accepter ce qui se passe et s’y adapter ! Les sociétés s’adaptent toujours car la nécessité fait loi.

Le département placé en “crise sécheresse”, du jamais-vu

Les Pyrénées-Orientales font face à une situation de sécheresse historique dont l'intensité et la durée n'ont pas d'équivalent depuis le début des relevés météorologiques. Le préfet a donc annoncé de nouvelles restrictions.



Le 27 avril s'est tenue une réunion du comité ressource en eau des Pyrénées-Orientales réunissant l'ensemble des partenaires impliqués dans la gestion de la sécheresse (collectivités, usagers, experts, associations et services de l'État).

Ce comité a permis de confirmer, sur des bases objectives et partagées, que l'épisode de sécheresse actuel est inédit depuis le début des relevés météorologiques (1959) et, probablement, bien au-delà. Depuis ce comité, en dépit des pluies relevées sur certains secteurs,

le déficit de pluviométrie reste très exceptionnel (entre -60 % et 65 % sur les 12 derniers mois) et les niveaux constatés dans les cours d'eau, dans les barrages et dans les nappes souterraines restent particulièrement problématiques.

EFFORTS DE TOUS



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

Liberté
Égalité
Fraternité

En conséquence, comme il l'avait annoncé à l'issue du comité ressource en eau, le préfet des Pyrénées-Orientales a pris un arrêté passant en « crise sécheresse », à compter de mercredi 10 mai et jusqu'à mardi 13 juin, les bassins versants et nappes de l'Agly et de la Têt ainsi que les nappes des Aspres et de la bordure côtière. Ces zones connaissent en effet une situation d'insuffisance marquée et durable de la ressource en eau ne permettant pas de faire face jusqu'à la fin de l'été à l'ensemble des usages, qu'il convient d'anticiper par une réduction des prélèvements d'eau destinée à sécuriser, jusqu'à la fin de l'été, les usages prioritaires de l'eau (en particulier eau potable et sécurité incendie).

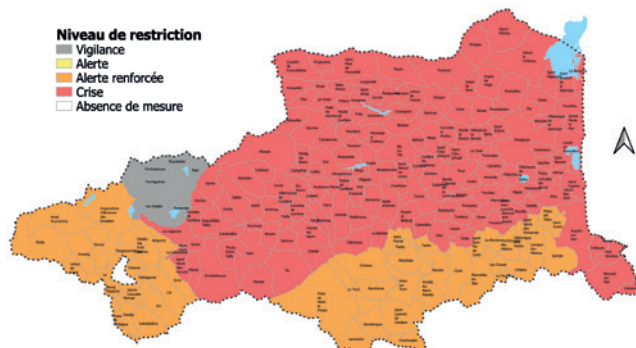
La vallée du Tech reste pour le moment en alerte renforcée. Néanmoins, les restrictions annoncées par le préfet s'appliquent également pour Céret et le Vallespir (voir ci-contre). Seuls les agriculteurs sont soumis à des restrictions moins strictes que leurs homologues installés dans les bassins de la Têt et de l'Agly.

Dans cette période délicate, qui rappelle le caractère vital de la ressource en eau et l'importance de la préserver, il est indispensable de ne pas opposer les usages et de faire participer chacun à cet effort collectif.

SÉCHERESSE
ETAT DE CRISE
Du **10** mai
au **13** juin minimum
Arrêté préfectoral

TOUS USAGES (hors agricole et industriels)

Mesures de restriction des usages de l'eau définies par l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2023 129-0001 du 9 mai 2023



(Source : Direction départementale des territoires et de la mer)

MESURES ÉVOLUTIVES, RESTEZ INFORMÉS

Les mesures annoncées sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation. Des informations sur la sécheresse sont et seront régulièrement publiées sur le site de la ville : www.ceret.fr

MESURES DÉSORMAIS EN VIGUEUR

Les restrictions

L'amende pour non respect
des restrictions
(3000€ en cas de récidive)

1500€

Ce qui est interdit



- Le remplissage et l'appoint en eau de l'ensemble des piscines et bassins à usage privé (maison individuelle, gîte, copropriété, meublé de tourisme)
- La vente de piscines hors-sol
- L'arrosage des pelouses, des rond-points, des espaces verts, des jardins d'agrément, des massifs fleuris et jardinières, qu'ils soient publics ou privés, qu'ils soient gérés par des collectivités territoriales, des entreprises, des associations ou des particuliers
- Le nettoyage des terrasses, des façades, toitures et voiries ne faisant pas l'objet de travaux
- Le lavage des véhicules en dehors des stations de lavages professionnelles
- Le lavage de tous les véhicules nautiques (bateaux, jet-ski...)
- Les prélèvements pour un usage domestique, effectués directement dans les cours d'eau, à l'exception de ceux effectués pour l'abreuvement des animaux
- Le fonctionnement des fontaines publiques et privées, y compris en circuit fermé (la fontaine des Neuf Jets a donc été mise à l'arrêt)
- Toute implantation de nouveau forage, à l'exception des prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable des populations

Ce qui est autorisé



- Le remplissage des piscines à usage collectif (piscine municipale, hôtel, camping, résidences de tourisme, parc de loisir)
- L'arrosage des potagers. Le maire de Céret a, par arrêté, autorisé l'arrosage des potagers à usage vivrier par les particuliers. Cette autorisation spéciale est accordée deux jours par semaine : les lundi et jeudi entre 21h et 23h. La ressource utilisée ne peut pas provenir d'un canal d'irrigation
- La vente de plantes et de fleurs en pot ou à planter : mais l'affichage, de façon lisible, des restrictions d'usage est obligatoire
- L'utilisation – pour tous les usages – d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage des eaux domestiques (vaisselle, douche...)

Réunion publique d'information et de sensibilisation

SÉCHERESSE ÉCHANGES

Scientifiques, pompiers, professionnels, sous-préfet et élus ont tenu une réunion publique à la salle de l'Union le jeudi 11 mai. Le but étant de mettre en perspective la sécheresse actuelle, ses impacts et les enjeux. Récit.



Dans une salle de l'Union bondée, le maire, Michel Coste ; les adjoints José Angulo et Denis Dunyach, élus référents pour l'eau ; le sous-préfet, Jean-Marc Bassaget ; le capitaine des pompiers, Jean-Louis Quesada ; les scientifiques Florence Vaysse (météorologue) et Henri Got (hydrogéologue) ; Alain Halma, directeur général adjoint de la chambre d'agriculture ; et Bruno Vacher, responsable du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vallespir (SIAEP), ont présenté les causes et les conséquences de la sécheresse que nous observons.

pour voir apparaître une alternance de périodes de sécheresse et de pluies intenses. Les catastrophes climatiques vont se multiplier”.

Florence Vaysse, référente territoriale Languedoc et Roussillon pour Météo France a quant à elle présenté l'état de la sécheresse actuelle et l'évolution des cycles météorologiques dans le département et à Céret (voir page 4).

Jean-Louis Quesada a enchaîné avec un point sur les incendies. En rappelant l'impact du feu de Cerbère qui a frappé mi-avril, il a montré que

Bruno Vacher a quant à lui rappelé la provenance de l'eau potable qui coule des robinets à Céret et fait un point sur la consommation et l'importance des réductions (voir page 10).

Alain Halma a détaillé les besoins en eau des cerisiers selon les saisons et les conditions météo, ainsi que l'organisation de l'irrigation dans le contexte actuel.

Enfin, le sous-préfet a présenté l'arrêté préfectoral. *“Le préfet a souhaité qu'on travaille tous ensemble collectivement pour trouver des solutions négociées, a expliqué Jean-Marc Bassaget. Les efforts réalisés par toutes les professions et tous les acteurs du département sont à saluer”.* Il a également rappelé que quatre communes ont déjà été privées d'eau et que des inquiétudes pointaient pour 20 à 25 communes. *“La situation aujourd'hui est catastrophique, mais une crise a toujours des vertus : celle-ci a le mérite de nous obliger à réfléchir très vite pour trouver des mesures à moyen et long terme”.* Parmi celles-ci, il a évoqué les pistes étudiées par les services de l'Etat : réutilisation des eaux usées, désalinisation de l'eau de mer, travail sur les fuites d'eau, modernisation des réseaux, systèmes connectés, prix de l'eau... Autant de pistes envisagées pour le futur. Avant de marteler : *“C'est collectivement que l'on s'en sortira, pas individuellement”.*



La réunion publique a fait salle comble

En prenant beaucoup de hauteur, le professeur Henri Got a commencé par expliquer ce qu'est l'eau, d'où elle vient et comment la ressource est répandue à l'échelle du globe. Il a notamment expliqué comment le réchauffement climatique s'accélère et affecte l'ensemble du cycle de l'eau : *“globalement, on assiste à une baisse des pluies régulières*

le risque incendie est déjà très présent. Il a rappelé l'importance de la prévention et notamment du débroussaillage. *“Si on demande de débroussailler, c'est avant tout pour protéger vos propriétés et vos maisons car en cas d'incendie, débroussailler permet aussi aux pompiers de travailler en sécurité à proximité des habitations”.*

POUR ALLER PLUS LOIN

La réunion publique est à revoir en vidéo sur la page facebook de la ville.

SÉCHERESSE

IMPACTS

Les chênes-liège en difficulté

La sécheresse a des répercussions importantes sur les forêts. Parmi les arbres en souffrance figure le chêne-liège, essence emblématique du Vallespir.



La forêt est le témoin du temps long. En l'observant de près, on observe des changements durables.

Regarder et analyser, c'est le rôle de professionnels comme Bruno Mariton, technicien forestier au Centre régional de la propriété forestière (CRPF). *"Depuis 20 ou 30 ans, la forêt subit les coups du changement climatique mais elle s'en sort. Elle est comme un boxeur. Elle peut prendre des coups pendant un certain nombre de rounds. Elle va encaisser et se relever. Mais à un moment donné, il y a le coup de trop et là c'est le k-o".*

Les spécialistes redoutent donc les conséquences de la sécheresse actuelle : *"On voit des arbres en grande souffrance et la situation est grave, explique Bruno Mariton. L'année 2022 a été très sèche et*

2023 s'annonce catastrophique. Donc oui on est très inquiets sur l'avenir de certaines essences forestières dans le temps."

La forêt méditerranéenne possède néanmoins des ressources élevées. *"On est inquiets mais il n'y a pas de catastrophisme, précise Bruno Mariton. Il ne faut pas condamner trop tôt les essences forestières qui sont en situation de stress hydrique. La résilience d'un arbre comme le chêne-liège peut être très importante. Il peut s'adapter, se mettre en position de repli, faire de petites feuilles, arrêter de transpirer... Il n'aura pas un fonctionnement normal pendant un certain laps de temps, mais si à l'automne il pleut et que 2024 et 2025 sont des années « normales », c'est un arbre qui peut repartir et redonner du liège à l'avenir".*



La forêt méditerranéenne mise à mal par la sécheresse

Le CRPF recommande toutefois de ne pas lever le liège cette année et d'attendre des jours meilleurs pour ne pas affaiblir davantage les arbres et leur permettre de s'adapter à cette année hors du commun.

Incendies : risque maximal

"On n'est qu'au printemps mais on observe déjà une sécheresse digne du mois d'août", témoigne Jérôme Louvet, expert forestier. Selon lui, le risque majeur de cet *"assèchement global du milieu"*, est bien connu : le feu. *"Les incendies, comme ceux qu'on a vu récemment démarrent d'habitude en plein été. Les voir au printemps témoigne de l'état de sécheresse de la végétation".* Pour l'expert, *"la lutte*

contre les feux de forêt est l'enjeu des mois à venir. "Un incendie majeur peut tout détruire en 24 h. Si tout brûle, la baisse de la biodiversité est immédiate. Et quand la couverture végétale disparaît, les terrains mis à nu sont exposés à l'érosion".

Du côté du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 66), le constat est sans appel : *"Cette année, les feux démarrent plus vite, brûlent*



Brûlages interdits

Tout brûlage de végétaux à l'air libre est strictement interdit.

plus rapidement et attaquent beaucoup plus de surface !". En témoigne notamment l'incendie qui a détruit près de 1 000 hectares autour de Cerbère en avril.

Débroussaillage obligatoire

En zone non urbaine : le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 m autour de toute construction et les voies d'accès aux

propriétés bâties doivent être dégagées de toute végétation et à moins de 200 m des massifs boisés, landes, garrigues ou maquis.

En zone urbaine : le débroussaillage est obligatoire sur l'intégralité de la parcelle, avec ou sans bâtiment.

L'eau potable au plus bas

SÉCHERESSE

CONSÉQUENCES

D'où vient l'eau qui coule de nos robinets à Céret ? Et quelles sont les conséquences de la sécheresse sur les réserves ? Pour le comprendre, il faut s'aventurer dans le Haut Vallespir. Reportage.



Tout commence là-haut. Du massif du Tres Vents jusqu'à Arles-sur-Tech coule le Riu Ferrer, une petite rivière d'une importance cruciale. C'est elle qui fournit 80% de l'eau potable qui arrive à Céret. Avant de se jeter dans le Tech, une partie de l'eau du Riu Ferrer (environ 300 m³/heure) est captée et déviée jusqu'à l'usine de production du Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable (SIAEP), à Arles-sur-Tech. Là, dans une succession de grands bassins, l'eau est potabilisée : filtrée, désinfectée à l'ozone et traitée. Puis, elle quitte la surface pour être acheminée, par deux canalisations, tout droit jusqu'à Céret.



Le Riu Ferrer

Dans la salle de contrôle qui jouxte ces grands bassins, les écrans clignotent et les données arrivent en temps réel. Les techniciens peuvent observer où et quand l'eau est utilisée. Cette année, le remplissage des piscines est pointé du doigt. Car les données chiffrées montrent que les piscines sont bien mises à flot, malgré l'interdiction.



Forage du SIAEP

"On observe que la consommation a doublé entre l'hiver et le printemps. Or à cette saison, ce n'est pas le tourisme : ce sont des gens qui remplissent leurs piscines, on le sait", explique Bruno Vacher, le responsable du SIAEP du Vallespir.

La prise de conscience de tous est pourtant nécessaire. Cette année la quantité d'eau est inquiétante. *"D'habitude, l'hiver il pleut et il neige sur les massifs ; puis au printemps, on a des pluies et la fonte des neiges donc les niveaux d'eau du Riu Ferrer et du Tech augmentent. Actuellement - et depuis juillet dernier - on est sur le niveau d'étiage (le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau, ndlr). Il n'y a pas eu de recharge."*

En parallèle du Riu Ferrer, le SIAEP dispose également de forages dans la nappe d'accompagnement du Tech et là aussi les voyants sont au rouge. *"Pour le Tech c'est pareil :*

les puits et forages qui viennent compléter si besoin l'approvisionnement fourni par le Riu Ferrer sont en équilibre avec le niveau du Tech. Or en ce moment, on est 20 cm en dessous du niveau normal. Si on convertit cela en termes de débit, on se retrouve effectivement avec un débit très inférieur à ce qu'il devrait être à l'heure actuelle". Pour le moment, l'approvisionnement n'est pas menacé à court terme. Mais si le Riu Ferrer venait à s'arrêter de couler, les systèmes de stockage d'eau potable actuels ne disposent que de 2 à 4 jours de réserves. Désormais, plus que jamais, chaque goutte d'eau compte !

POUR ALLER PLUS LOIN

Reportage vidéo dans l'usine du SIAEP disponible sur ceret.fr

Rappel

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

La mairie tient également à jour un recensement des personnes vulnérables. Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de crise.

Les personnes concernées (plus de 65 ans résidant à domicile, plus de 60 ans reconnues incapables au travail et résidant à domicile, adultes handicapés) peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif mis en place.

+ d'infos

Contact CCAS : 04 68 87 57 94

CANAL D'ARROSAGE

Gestion drastique et exclusivité pour l'agriculture

Les restrictions préfectorales imposent au canal de fonctionner avec un débit réduit de moitié, ce qui génère des tensions. Rappel des règles à respecter.

Chaque jour, Sébastien Godet parcourt une vingtaine de kilomètres le long du canal. Ouverture et fermeture de vannes, gestion du débit, des points clés ou encore entretien de l'infrastructure... Son rôle de garde-vannes est crucial à l'heure où chaque litre d'eau est compté. "Avec les restrictions, le canal retrouve une

vocation agricole et économique avant tout, explique le professionnel. Ce débit réduit de 50% à destination exclusif des agriculteurs nous permet de sauver les récoltes fruitières, maraîchères, arboricoles. Malheureusement, le croisement entre les intérêts particuliers et agricoles crée des tensions."

SÉCHERESSE

CONSÉQUENCES



▮ Débit réduit de 50% pour le canal

Incivilités et piratages

L'ASA du Canal regrette en effet des comportements individuels regrettables observés depuis près d'un an : incivilités, usage de l'eau avec excès et même piratage du réseau par endroits avec section de cadenas et/ou détérioration de certaines vannes. "Certains adhérents ne comprennent pas leurs droits et devoirs en tant qu'usagers, reprend Sébastien Godet. Certains pensent qu'ils payent pour avoir de l'eau, alors que l'ASA n'est pas un fournisseur d'eau, elle est gérante d'une infrastructure

qui permet d'acheminer de l'eau. Les adhésions financent donc l'entretien du canal, pas l'eau."

Enfin, concernant le rôle global du canal, certaines contre-vérités continuent de circuler.

"A certains endroits, l'infrastructure n'est pas bétonnée. Mais cette eau n'est pas perdue, explique le garde-vannes, elle retourne au milieu naturel. De même, l'eau non utilisée par les agriculteurs raccordés au canal ne se perd pas non plus : elle retourne dans le Tech.

Et quand on entend dire que cette eau part à la mer, c'est encore un raccourci erroné : d'une part, elle sera utilisée en aval par des agriculteurs de la plaine. Ensuite, la Méditerranée est aussi un milieu sensible qui a besoin d'apports en eau douce. Il faut combattre l'anthropo-égocentrisme, cette idée selon laquelle l'eau non utilisée par l'Homme serait perdue : c'est faux. L'eau forme un réseau complexe de flux et d'équilibres". C'est le cycle de l'eau.

Que faire en cas de rupture de l'approvisionnement en eau potable ?

Différents scénarios de crise sont prévus pour une réaction rapide et efficace en cas de rupture partielle ou totale de l'approvisionnement en eau potable de la ville.



Si tel était le cas au cours des mois à venir, le maire - en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) - devrait prendre un arrêté municipal imposant des restrictions plus contraignantes que l'arrêté préfectoral sécheresse. La population serait informée

au plus vite via tous les canaux disponibles.

La consommation d'eau serait totalement interdite. De l'eau de substitution serait mise à disposition de tous les habitants par distribution d'eau embouteillée et/ou à partir de citernes alimentaires.

L'organisation de cette situation de crise relève du plan communal de sauvegarde (PCS).



Que faire ?

DES GESTES SIMPLES ET EFFICACES

À TOUJOURS GARDER À L'ESPRIT

ÉCO-GESTES
INDIVIDUELS
ET COLLECTIFS



PRENDRE DES DOUCHES

Une douche courte (2 à 3 mn) c'est moins de 60 L d'eau.
Un bain, c'est 150 L.



RÉDUIRE LE DÉBIT DE LA CHASSE D'EAU

Tirer la chasse, c'est 8 à 10 L.
Penser à installer un système de double débit (50 à 70% d'économies).
Mettre une bouteille lestée de sable dans le réservoir pour diminuer la capacité de remplissage.



RÉDUIRE L'USAGE DES APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS

Les lave-vaisselles consomment en moyenne 12 L par cycle.
Pour les lave-linges, c'est entre 40 et 80 L.
Lancer des programmes courts et avec des machines pleines.



ÉCONOMISER L'EAU DU ROBINET

Le robinet c'est plus de 12 L/minute ; la douche c'est 12 à 20 L (donc 100 litres d'eau pour une douche de 5 minutes).
Penser à couper l'eau pendant qu'on se brosse les dents et se savonne.
Installer des « mousseurs » (économie de 30 à 50%).



RÉCUPÉRER L'EAU

Installer des récupérateurs d'eau de pluie, récupérer dans une baignoire l'eau de chauffe de la douche et l'eau de rinçage des fruits et légumes.



RÉPARER LES FUITES

Un robinet ou une chasse d'eau qui gouttent peuvent consommer plus de 400 L/jour.



ÉVITER DE LAVER SA VOITURE

« Boire ou conduire, il faut choisir » dit le slogan. Boire de l'eau ou laver sa voiture... même principe ! Ne pas laver sa voiture c'est encore mieux... Car en station, c'est 170 L. À domicile, plus de 300 L.



NE PAS SURTONDRE SON JARDIN

Laisser une herbe à 6 cm ou plus permet au sol de conserver davantage d'humidité. Choisir également des plantes méditerranéennes moins gourmandes en eau.

CÉRET
VALLESPER

www.ceret.fr



@ ville de Céret